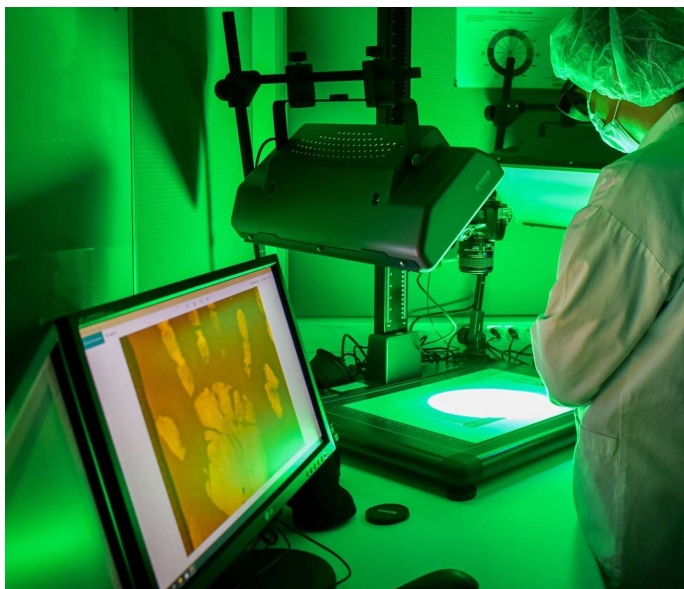


MÉTIER DU CRIME

Rencontre avec le major Ludovic K.

*Technicien en
identification criminelle*



Dans cet entretien, nous partons à la découverte du métier de technicien en identification criminelle au sein de la Gendarmerie nationale. Intervention sur les scènes d'infraction, recherche et prélèvement des indices, sciences forensiques, biais cognitifs... il nous plonge dans le quotidien de la police technique et scientifique. Dans cette version numérique, retrouvez la version complète de l'interview.

Q : POUR QUELQU'UN QUI NE CONNAÎT PAS VOTRE MÉTIER, COMMENT EXPLIQUERIEZ-VOUS VOS MISSIONS, EN QUELQUES PHRASES ?

R : La mission principale du technicien en identification criminelle (TIC) est d'effectuer les constatations et les opérations de police technique et scientifique (PTS) sur les scènes d'infractions. Nous intervenons sur l'ensemble d'un département, essentiellement lors de crimes, comme un homicide, un viol, un vol avec arme, etc. ; de phénomènes en série, comme des vols aggravés ; ou lorsque des techniques particulières pour lesquelles nous avons été formés doivent être mises en œuvre. Par exemple, lors d'une découverte de cadavre avec arme à feu, de la recherche des causes et circonstances d'un incendie, de la restructuration d'un numéro de série altéré, etc. En outre, chaque cellule d'identification criminelle (CIC : c'est l'unité qui comprend les TIC) possède un plateau technique, le laboratoire, où nous réalisons des examens scientifiques, notamment pour rechercher des traces papillaires sur des supports saisis par les enquêteurs ou que nous avons prélevés sur des scènes que nous avons nous même traitées. Enfin, et il s'agit d'une mission plus générale, les techniciens sont en charge d'animer la PTS au sein de leur département pour les différents acteurs de la criminalistique, par le biais de formations et d'instructions.

Q : À QUEL MOMENT INTERVENEZ-VOUS AU COURS D'UNE ENQUÊTE ?

R : Le technicien peut intervenir à n'importe quel moment de l'enquête, mais plus généralement tout au long du procès pénal. Généralement, nous sommes appelés dans les premières heures pour effectuer les constatations. Une scène de crime peut s'étendre à l'ensemble des lieux où de la PTS peut être effectuée. Cela peut être la scène où l'acte s'est produit, le lieu de découverte d'un corps si celui-ci a été déplacé, les véhicules dans lesquels il a pu être transporté, mais également la victime ou l'auteur. Le puzzle des faits est rarement assemblé entièrement dès le début du dossier, et c'est pour cela que nous pouvons intervenir à chaque moment de l'enquête. Lors du procès pénal, il arrive régulièrement d'être sollicité lors de reconstitution judiciaire pour apporter une aide matérielle aux juges d'instructions, comme une prise de photographies par exemple. Enfin le technicien peut être également amené à témoigner lors d'un procès en cours d'assise.

Q : EXISTE-T-IL DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS OU DIFFÉRENTS NIVEAUX DE SPÉCIALISATION EN POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE ?

R : La chaîne criminalistique en gendarmerie se compose de trois échelons. Premièrement, au niveau élémentaire, les TIC de proximité. Il s'agit d'enquêteurs d'unités élémentaires formés à effectuer des constatations et opérations de PTS lors d'infraction de délinquance de masse, comme des cambriolages, vols de véhicule, violences, etc. Deuxièmement, au niveau départemental, les TIC que j'ai précédemment cités, qui se trouvent au sein des CIC. Après quelques temps, le TIC peut également suivre la formation de coordinateur des opérations de criminalistique (CoCrim). Il s'agissait d'un diplôme universitaire effectué en partenariat avec l'université de Cergy-Paris, et qui est devenu une formation interne accessible aux TIC. Le CoCrim est un gestionnaire de scènes complexes. Il a pour buts principaux de coordonner les différents intervenants appelés à intervenir sur ces scènes, et d'appuyer le directeur d'enquête et les magistrats sur la gestion des analyses et des scellés qui en découlent. Troisièmement, au niveau national, l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale, basé à Pontoise, au sein duquel évoluent des experts répartis dans des divisions et départements en fonction de leur domaine d'expertise.

Q : QUELS SONT LES AUTRES PROFESSIONNELS AVEC QUI VOUS ÊTES LE PLUS EN CONTACT DURANT VOTRE TRAVAIL ?

R : Nous sommes en lien lors de chaque intervention avec les magistrats des tribunaux judiciaires, dont nous dépendons, afin d'informer de nos investigations et de solliciter des prescriptions. Nous entretenons également un lien fort avec les médecins légistes, qui sont de véritables auxiliaires de justice. Nous participons régulièrement aux examens médico-légaux qui peuvent être décidés par les magistrats : levée de corps, autopsie, examen de corps. Notre rôle est de faire le lien entre les médecins et la direction de l'enquête. Enfin, nous avons aussi des contacts réguliers avec les experts judiciaires, qu'ils puissent être de la gendarmerie, des experts indépendants, ou d'autres structures étatiques, qui se chargent d'analyser et d'interpréter les prélèvements et constatations que nous avons faits.

Q : QUELLES SONT LES PREMIÈRES CHOSSES QUE VOUS METTEZ EN PLACE EN ARRIVANT SUR UNE SCÈNE DE CRIME ? QUELS SONT LES PREMIERS INDICES QUE VOUS RECHERCHEZ ?

R : Tout d'abord, il faut vérifier et adapter le « gel » des lieux mis en place par les primo-intervenants, avant de procéder à une évaluation de la scène dans son entièreté. En fonction de l'évaluation faite, il faut adapter notre dispositif : aurais-je besoin de renfort ? d'un télépilote de drone ? de plongeurs ? etc. Ensuite, il faut procéder à la fixation de l'état des lieux, qui doit être adaptée à la situation par le biais de photographies, vidéos, modélisation 3D, vue aérienne de drone ou hélico... Puis procéder aux échantillonnages, relevés de mesures et cotations, et prélèvements et conditionnement des scellés. La recherche d'indices se doit d'être exhaustive, et tout doit être prélevé de manière minutieuse pour pouvoir être conditionné de manière optimale. La difficulté essentielle vient du fait qu'aucune scène ne se ressemble. Pour autant, nous pallions cela par des protocoles stricts et des retours d'expériences. La maxime : « c'est le terrain qui commande » est d'autant plus vraie lors d'une gestion de scène de crime. Prenons l'exemple simple de la météo, qui va peut-être influencer directement l'ordre du prélèvement des indices : une scène sanglante sous la pluie en extérieur ne se gèrera pas du tout comme un vol par effraction à l'intérieur d'une résidence.

Q : COMMENT ÉVITER LES BIAIS COGNITIFS, COMME LE BIAIS DE CONFIRMATION, LORSQU'ON ANALYSE DES INDICES ?

R : Nous sommes souvent confrontés à ces biais. Par exemple, il nous arrive d'être sollicités pour intervenir sur le lieu d'un « suicide par arme à feu ». Il s'agit là d'un biais, puisque rien ne prouve de prime abord que la personne se soit auto-infligée ce geste. Ces sujets ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs mémoires lors du diplôme universitaire de CoCrim par certains de mes camarades. Ces réflexions ont mené aux conclusions suivantes : la première des choses est déjà d'en avoir conscience, et de former les TIC sur les différents types de biais. Ensuite, le travail en équipe de plusieurs TIC, l'entraînement, et le retour d'expérience, sont les clés pour limiter ces biais. Le fait que la Gendarmerie ait choisi de dissocier le travail de constatations que nous faisons de l'enquête policière à proprement parler (auditions, garde à vue, enquête de voisinage...) permet aussi de diminuer les biais rencontrés. Nous restons des enquêteurs, et nous sommes tous officiers de police judiciaire, mais notre rôle en tant que TIC est de nous concentrer sur les éléments objectifs découverts.

Q : QUELLES ÉTUDES, FORMATIONS, OU AUTO-FORMATIONS, AVEZ-VOUS SUIVIES ?

R : Pour ma part, j'ai fait un BTS à la fin des années 1990 dans le milieu industriel, avant de rentrer en gendarmerie. Pour pouvoir être TIC, il faut déjà être officier de police judiciaire, et ensuite répondre à un appel à volontaire pour effectuer la formation initiale. Une fois la réussite du stage atteinte, nous sommes affectés dans une CIC. Le stage initial dure neuf semaines centre national de formation au renseignement et à l'investigation, à Rosny-sous-Bois, qui assure des cours en lien avec l'institut de recherche de la gendarmerie. Ensuite, nous devons réaliser des stages de perfectionnement, deux semaines tous les six ans, afin de garder la compétence dans la technicité. Au cours de ces stages, des évaluations sont faites. Comme évoqué précédemment, la formation de CoCrim permet d'évoluer au sein de la technicité. De plus, nous pouvons régulièrement bénéficier de nouveaux stages afin de nous former à de nouvelles techniques, ou à de nouveaux matériels mis en place dans nos unités. La formation continue fait partie des conditions nécessaires pour maintenir un niveau d'exigence élevé. Récemment, plusieurs d'entre nous ont pu être formés (et cela fait malheureusement écho à l'actualité) aux investigations à mener lors de feux de forêt par exemple. Enfin, pour la partie « plateau technique », nous évoluons au sein d'un système de management qualité où nous répondons à des normes. À ce titre, les plateaux et méthodes sont accrédités, ce qui implique que nous ayons des TIC formés sur la qualité, en métrologie, en audit interne, etc., et par conséquent des formations sont dispensées pour engendrer ces qualifications supplémentaires. Pour répondre de manière personnelle, j'ai fait le stage initial en 2011, deux perfectionnements, le CoCrim, et comme tous mes camarades TIC, de multiples formations au cours des années dans la technicité : correspondant qualité, NéoDK (un dispositif de prise d'empreintes), révélation chimique...

Q : À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE DE TRAVAIL QUAND AUCUNE SCÈNE DE CRIME NE VOUS ATTEND ?

R : Il faut rédiger les procès-verbaux des opérations que nous avons menées. En France, la procédure étant écrite, cela fait partie intégrante de notre travail. Nous avons bien souvent des planches photographiques avec plus d'une centaine de photos qu'il aura fallu trier en amont. Les procès-verbaux rédigés se doivent d'être aussi parfaits que possible, pour aller jusqu'à une présentation en cours d'assise. Ensuite, nous avons également le plateau technique qui représente une part prépondérante du temps de travail : il y a les dossiers « plateau » à traiter, tels que le traitement des scellés ; et l'exploitation des traces papillaires, afin de savoir si elles sont exploitables, si elles correspondent aux familiers, témoins, etc., avant de les envoyer au fichier automatisé des empreintes digitales, basé à Pontoise. Un plateau accrédité impose aussi de la maintenance, de la métrologie (science des mesures), de la documentation à remplir pour maintenir le plateau et les différents personnels habilités... En général, à hauteur d'une fois par semaine, nous essayons de nous réunir avec mon équipe pour échanger sur les dossiers en cours, les charges de travail, le matériel, et les problématiques éventuelles de planning.

Q : QUELLE EST LA PLACE DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA SCIENCE DANS VOTRE TRAVAIL ?

R : Notre travail est intrinsèquement lié à la science. Nous utilisons aussi bien l'optique, pour effectuer des recherches de traces à l'aide de générateurs d'ondes polychromatiques ou de Crime-lite ; que la chimie, par exemple pour révéler des traces papillaires, des traces de fluides corporels ou des traces latentes de sang ; ou la biologie, pour effectuer des prélèvements sur lesquels des experts en génétique détermineront des profils. Les domaines usités peuvent aller de la micro-analyse, pour faire examiner par un expert une trace d'outil qui permettra de lier plusieurs affaires entre elles, jusqu'aux prélèvements de pupes (larves d'asticot) sur un corps dégradé, pour qu'un expert entomologiste (spécialiste des insectes) puissent aider à dater un décès. Énormément de choses peuvent être analysées. Il faut voir le TIC comme une sorte de médecin généraliste qui va envoyer son patient chez un cardiologue ou un endocrinologue en fonction de ses observations. Les questions que nous nous posons sont souvent celles-ci : quelle est la pertinence de cette trace ? Quelle valeur à ce prélèvement ou cet objet ? Y a-t-il du bruit de fond généré par un usage normal de cet objet ? Une interaction est-elle possible quant à l'analyse de cette trace ? Cela va-t-il apporter une preuve permettant d'incriminer, de disculper, de comprendre ce qu'il s'est passé ? Bien souvent, face à toutes ces questions, j'ai pour coutume de dire qu'il faut faire le moins mauvais choix ! (rires). Les sciences forensiques sont la plupart du temps extraites de domaines scientifiques éprouvés, et sont transposées à notre domaine d'action. La génétique en est un parfait exemple.

Q : AVEZ-VOUS VU VOTRE PROFESSION ÉVOLUER DEPUIS QUE VOUS AVEZ COMMENCÉ ?

R : La technique étant en perpétuelle évolution, notre travail de TIC a forcément changé, et cela même si il n'y a pas eu de nouvelles découvertes majeures comme l'ADN par exemple. Au niveau matériel, par exemple, en 2011, nous n'avions pas de plateau technique. Ce travail se faisait soit à l'institut de recherches de la gendarmerie, soit en laboratoire privé. Nous avons également été doté de véhicules TIC : il s'agit de *Renault Masters* étudiés et adaptés pour transporter notre matériel, et être autonome pendant plusieurs jours. Plusieurs techniques ont évolué également, et permettent de faire aboutir certains dossiers complexes. Même si à mon entrée dans la technicité nous étions déjà sollicités pour de nombreux dossiers, et qu'il été déjà admis dans l'institution que les constatations étaient prépondérantes dans la réussite d'une enquête, cela est encore plus vrai aujourd'hui. Pour terminer, la création des plateaux techniques a été tout simplement un nouveau métier à apprendre à l'époque. Il a fallu créer physiquement les plateaux dans les casernes, apprendre les techniques pour révéler les traces papillaires, et surtout apprendre ce qu'implique un système qualité, ce qui est encore un autre travail. La remise en question, la capacité d'adaptation et la curiosité sont, selon moi, essentielles pour pouvoir évoluer pendant plusieurs années dans cette technicité.

Q : QUELLE EST LA MISSION / L'ACTION QUE VOUS (PERSONNELLEMENT) PRÉFÉREZ FAIRE ?

R : Personnellement, je suis rentré dans cette technicité car je voulais me spécialiser dans une thématique en lien avec la police judiciaire après plusieurs années en brigade territoriale. Après avoir passé quinze ans dans la technicité, ce qui me plaît toujours autant le plus, c'est la gestion de scène. Avec un peu d'introspection, je pense que cela est dû au sens de mon engagement initial en gendarmerie, également d'une certaine idée que je me fais de la justice, et de vouloir aider les victimes, les familles et la population en général.

« On arrive dans une scène de désordre, de chaos, et parfois de violence. Clôturer un dossier en ayant les réponses sur ce qu'il s'est passé, arriver à identifier l'auteur et arriver à comprendre les faits... Cela ne se termine pas toujours ainsi, mais quand on y arrive, on a un gros niveau de satisfaction. »



Q : LES SÉRIES TÉLÉ ET FILMS DONNENT-ILS UNE IDÉE CARICATURÉE DE VOTRE MÉTIER ? Y A-T-IL DES IDÉES REÇUES QUI VOUS AGACENT ?

R : Cela va dépendre de la série ou du film ! Certains sont plutôt réalistes : je pensais à *The Fall*, où on voit des traces de fouflage, du cyanoacrylate, des techniques de détection optique que nous pratiquons. Globalement ce qui n'est jamais pris en compte ce sont les délais (à la télé, tout doit se faire en vingt-cinq minutes, publicité comprise...), les équipements de protection qui ne sont pas portés, ou des résultats d'analyses de labo qui sont interprétés de manière très binaire, alors que souvent ce n'est pas le cas. Ce qui m'agace le plus, ce sont certaines représentation qui mélangent le travail du TIC, du directeur d'enquête, du magistrat, et parfois même du médecin légiste. Le médecin va faire une audition, le magistrat va placer en garde à vue, et le TIC va procéder à une autopsie... Dans la « vraie vie » chacun est à sa place, dans son rôle, même si tout cela mérite d'être coordonné. Enfin il faut prendre ces séries pour ce qu'elles sont : un divertissement ! Pour vous faire une représentation plus réelle de notre métier, je vous engagerai à lire certains livres de témoignages de techniciens, qu'ils soient de la police ou de la gendarmerie, et qui sont plus proche de la réalité de notre métier.

Q : QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UNE PERSONNE QUI SOUHAITERAIT S'ORIENTER VERS CE MÉTIER ?

R : Pour faire TIC, il faut réussir le concours de sous-officier de Gendarmerie, devenir gendarme, passer l'OPJ en unité, et ensuite postuler lorsqu'un appel à volontaire se présente. Donc je lui conseillerais déjà de vouloir être gendarme avant d'être TIC. Ensuite, je lui conseillerais aussi d'envisager de poursuivre ses études (bac + 5), de devenir officier à l'IRCGN. Ce ne sera pas non plus le même métier mais une réflexion s'impose tout de même quant aux différentes perspectives de carrière si cette seconde option est envisagée. Je lui conseillerais pour finir d'être pugnace, méticuleux, et très curieux !